



**MARIE-CLAUDE
VARAILLAS**

SENATRICE
DE
LA DORDOGNE

*VICE-PRESIDENTE
COMMISSION D'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE*

*MEMBRE DE LA DELEGATION AU
DROIT DES FEMMES*

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE

CANTON ISLE MANOIRE

Madame la sénatrice attire l'attention de Monsieur le ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées sur la situation des professionnels du secteur du handicap.

Alors que 12 millions de Français sont porteurs d'un handicap et que les politiques publiques visent à garantir les conditions d'une société pleinement inclusive, la Fédération Paralysie Cérébrale France fait état d'un manque de 10 à 30% de professionnels du soin et de l'accompagnement dans le secteur du handicap.

Oubliés du premier Ségur de la Santé, les professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux accompagnant les personnes en situation de handicap ont été intégrés à la liste des bénéficiaires de la prime Ségur le 18 février 2022, soit bien plus tardivement que leurs collègues de l'hôpital et des EHPAD publics.

Cette situation d'iniquité entre professionnels du social et du médico-social, induite par l'octroi de la prime Ségur au compte-goutte, a exacerbé les difficultés rencontrées par le secteur du handicap : perte d'attractivité, fuite des compétences vers des secteurs mieux rémunérés, mouvements de grève, climat social détérioré, etc. Au-delà de la dégradation des conditions de travail au sein des équipes de soin et d'accompagnement, il en résulte une baisse de la qualité de prise en charge des personnes en situation de handicap.

Elle lui demande donc quelles sont les mesures envisagées par le Gouvernement pour revaloriser toutes les professions du secteur du handicap et assurer un accompagnement de qualité aux personnes porteuses d'un handicap.